



Paris, le 19 décembre 2006

Communiqué de presse

5000 Avocats environ ont participé lundi 18 décembre au rassemblement national organisé à Paris, conjointement par la Conférence des Bâtonniers et le Conseil National des Barreaux.

L'ampleur de cette mobilisation est un signe fort adressé aux pouvoirs publics : l'effort financier fourni dans le budget 2007 ne saurait être considéré comme suffisant pour régler la question de la revalorisation de l'aide juridictionnelle et de l'accès au Droit.

A l'occasion de cette manifestation, le Président du Conseil National des Barreaux, le Président de la Conférence des Bâtonniers et le Bâtonnier de PARIS ont solennellement remis au Garde des Sceaux les premières propositions de la profession adoptées lors de l'Assemblée Générale des 15 et 16 décembre du Conseil National des Barreaux pour une refonte de l'aide juridictionnelle.

Confortée par une démonstration publique au cours de laquelle elle a fait preuve de sa détermination ; la profession devra continuer à se faire entendre, pour que les Assises de l'Aide Juridictionnelle organisées par la Chancellerie conduisent à l'adoption d'un projet de loi conforme aux vœux exprimés le 18 décembre.